

Allô Contrats**N°Cristal 0 969 329 969**APPEL NON SURTAXE*Pour toute information ou
modification concernant votre contrat***Allô Sinistres****N°Cristal 0 969 327 326**APPEL NON SURTAXE*Pour déclarer vos sinistres***ATTESTATION
D'ASSURANCE HABITATION**

MME LAURE MARQUIER
125 ALLEE DES SARCELLES
13270 FOS SUR MER

Votre référence client : 5408437
Votre numéro de contrat : 121353102

La société d'assurance SOGESSUR,
TSA 91102 - 92894 Nanterre Cedex 9,

atteste que l'habitation située :
125 ALLEE DES SARCELLES
13270 FOS SUR MER

est garantie

- . par contrat n° 121353102
- . souscrit par MME LAURE MARQUIER
- . en sa qualité de propriétaire
- . conjoint/concubin M. MARTIAL MARQUIER
- . et ce, à effet du 26 février 2022

Garanties prévues :

- | | |
|------------------------------------|---|
| - Responsabilité civile | - Défense pénale et recours suite à accident |
| - Incendie et événements assimilés | - Vol et détériorations suite à vol ou à vandalisme |
| - Dégât des eaux et gel | - Vol sur le lieu de vacances |
| - Tempête, grêle, neige | - Bris de glaces |
| - Attentats | - Assistance en cas d'urgence |
| - Catastrophes naturelles | - Assistance au quotidien |
| - Catastrophes technologiques | |

Ces garanties sont acquises dans les conditions et pour les montants prévus aux Conditions Générales et aux Conditions Particulières du contrat.

Cette attestation vaut pour l'année d'assurance en cours, sous réserve que les garanties soient acquises au jour de la survenance du sinistre.

Fait à Paris La Défense, le 18 mars 2025



Pierre LE RUN
Directeur de la Relation Client
Assurance de biens et responsabilités

Allô Contrats**► N°Cristal 0 969 329 969**APPEL NON SURTAXE*Pour toute information ou
modification concernant votre contrat***Allô Sinistres****► N°Cristal 0 969 327 326**APPEL NON SURTAXE*Pour déclarer vos sinistres***ATTESTATION
D'ASSURANCE TELETRAVAIL**

MME LAURE MARQUIER
125 ALLEE DES SARCELLES
13270 FOS SUR MER

Votre référence client : 5408437
Votre numéro de contrat : 121353102

La société d'assurance SOGESSUR,
TSA 91102 - 92894 Nanterre Cedex 9,

atteste garantir MME LAURE MARQUIER dans le cadre du contrat d'assurance Multirisque Habitation N° 121353102, l'exercice d'une activité de télétravail ayant été autorisée par son employeur, sans visite de clientèle, sans stockage de marchandises et sans activité de fabrication ou transformation, à son domicile situé :

125 ALLEE DES SARCELLES
13270 FOS SUR MER

Les garanties sont acquises dans les conditions et pour les montants prévus aux Conditions Générales et aux Conditions Particulières du contrat.

Le matériel professionnel confié à MME LAURE MARQUIER dans le cadre de ses fonctions est assuré à hauteur de 1600€HT s'il n'est pas couvert par l'employeur.

Cette attestation vaut pour l'année d'assurance en cours, sous réserve que les garanties soient acquises au jour de la survenance du sinistre et du paiement effectif des cotisations.

Fait à Paris La Défense, le 18 mars 2025



Pierre LE RUN
Directeur de la Relation Client
Assurance de biens et responsabilités

Allô Contrats**► N°Cristal 0 969 329 969**APPEL NON SURTAXE*Pour toute information ou
modification concernant votre contrat***Allô Sinistres****► N°Cristal 0 969 327 326**APPEL NON SURTAXE*Pour déclarer vos sinistres***ATTESTATION
D'ASSURANCE TELETRAVAIL**

MME LAURE MARQUIER
125 ALLEE DES SARCELLES
13270 FOS SUR MER

Votre référence client : 5408437
Votre numéro de contrat : 121353102

La société d'assurance SOGESSUR,
TSA 91102 - 92894 Nanterre Cedex 9,

atteste garantir M. MARTIAL MARQUIER dans le cadre du contrat d'assurance Multirisque Habitation N° 121353102, l'exercice d'une activité de télétravail ayant été autorisée par son employeur, sans visite de clientèle, sans stockage de marchandises et sans activité de fabrication ou transformation, à son domicile situé :

125 ALLEE DES SARCELLES
13270 FOS SUR MER

Les garanties sont acquises dans les conditions et pour les montants prévus aux Conditions Générales et aux Conditions Particulières du contrat.

Le matériel professionnel confié à M. MARTIAL MARQUIER dans le cadre de ses fonctions est assuré à hauteur de 1600€HT s'il n'est pas couvert par l'employeur.

Cette attestation vaut pour l'année d'assurance en cours, sous réserve que les garanties soient acquises au jour de la survenance du sinistre et du paiement effectif des cotisations.

Fait à Paris La Défense, le 18 mars 2025



Pierre LE RUN
Directeur de la Relation Client
Assurance de biens et responsabilités